



## Procès-verbal du Conseil Municipal du 29 septembre 2022

En exercice : 19

Présents : 14

Votants : 17

Le vingt-neuf septembre deux mille vingt-deux à 18 H, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune de LANDAUL, légalement convoqué le vingt-deux septembre deux mille vingt-deux, réuni au lieu de ses séances, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Dominique OLLIVIER FRANKEL, Maire.

Présents : OLLIVIER-FRANKEL Dominique, DONY Alain, FRAVALO Anne-Laure, TAVIGNOT Jean-Lionel, PÉCOURT Olivier, LE THUAUT Yann, GUYOT David, THOMAZO Arnaud, GAULLIER Elise, MORVAN Aurélie, GUIVARC'H Isabelle, LE PALUD Didier, GUILLO Isabelle, CORDAILLAT Jean-Christophe, TOUBLANT Catherine, AUDIC Gaëlle.

Etaient absents excusés : Mme MORVANT LE TRÉPUEC Hélène, M. GUYOT David, Mme GAULLIER Elise

Absents: DISLAIRE Jean, CUVILLIER Serge

Pouvoirs: Mme MORVANT LE TRÉPUEC Hélène donne pouvoir à Mme GUIVARC'H Isabelle

M. GUYOT David donne pouvoir à Mme OLLIVIER-FRANKEL Dominique

Mme GAULLIER Elise donne pouvoir à M. DONY Alain

Le secrétariat a été assuré par : Mme FRAVALO Anne-Laure

Heure de début de séance : 18H

### **ORDRE DU JOUR**

Introduction de Mme le Maire

#### **Fonctionnement du Conseil Municipal**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 25 août 2022

Le procès-verbal du 25 août 2022 est adopté à l'unanimité (5 non votants).

*Observations : M. Le Palud réitère son interrogation sur la valeur réelle des terrains et s'étonne qu'aucun de ses collègues ne s'interroge sur ce point.*

## 2. Compte rendu des délégations du conseil municipal au maire

Il est pris acte du compte rendu des délégations du conseil au maire à 17 prises d'acte.

## **Fonctionnement du Conseil Municipal**

### 3. Règlement intérieur médiathèque

**ADOPTÉ**: à 16 voix pour, 0 contre et 1 abstention (Mme Guillo).

**ADOPTÉ** à l'unanimité concernant la charte du bénévolat.

*Observations : Mme GUILLO s'interroge sur la pertinence d'une ouverture l'après-midi pendant les vacances scolaires dans la mesure où certains parents souhaiteraient plutôt une ouverture le matin.*

*Mme le maire indique qu'un sondage auprès des utilisateurs pourrait être organisé.*

*Mme GUIVARCH indique que cette organisation est tout à fait évolutive et sera discutée en commission.*

## **Enfance-jeunesse**

### 4. Mise à jour du plan éducatif territorial

**ADOPTÉ** à l'unanimité pour PEDT et la convention passerelle.

*Observations : Mme le Maire précise que la passerelle football est transposable pour le judo s'il le souhaite mais qu'il convient de formuler une demande écrite en ce sens.*

*M. CORDAILLAT indique que la référence, p.6 du PEDT à L'AS, et pas à d'autres associations, est maladroite puisque d'autres associations contribuent au rayonnement de la commune.*

## **Finances**

### 5. Renégociation emprunt extension école publique

**ADOPTÉ** à l'unanimité.

*Observations : M. LE PALUD félicite la majorité d'avoir été si réactive et d'avoir si bien renégocié.*

### 6. Décision modificative n°2

**ADOPTÉ**: à l'unanimité.

*Observations : M. Le Palud demande si le dégel du point d'indice impacte les indemnités des élus.*

*M. DONY répond par l'affirmative.*

*M. CORDAILLAT demande si les élus ont pris cette augmentation décidée par l'ETAT.*

*M. DONY répond par l'affirmative et indique qu'une réflexion est en cours à ce sujet.*

7. Lutte contre le baccaris- participation financière

ADOPTÉ à l'unanimité.

*Observations : M. LE PALUD demande s'il y a des expériences de lutte réussies sur cette plante.*

*M. PÉCOURT indique que dans la mesure où il n'y a pas de prédateurs de cette plante, cela reste compliqué et encourage à participer aux ateliers d'arrachage.*

*M. TAVIGNOT regrette que la convention ne parle pas d'une date d'intervention prévue sur Landaul.*

*M. PÉCOURT indique qu'il s'agit d'une campagne globale et qu'il leur fera part et que c'est à nous de les solliciter. Il serait pertinent que la commune organise tous les ans une campagne d'arrachage que le SMRE dirigerait.*

8. Avenant dumiste Pluvigner n°9

ADOPTÉ à l'unanimité.

*Observations : M. CORDAILLAT demande de combien d'heures bénéficie la commune.*

*M. DONY indique que la commune bénéficie de 96 heures.*

9. Lancement de la procédure de mise en location d'une dépendance du domaine public communal à destination de laverie

ADOPTÉ: à 16 voix pour. (1 non votant).

- la durée d'occupation du domaine public souhaitée : 5 ans
- le montant de la redevance annuelle attendue : proposée par le candidat avec montant mini de 100 euros
- la mise à disposition nue ou aménagée : nu et viabilisé
- la souscription et le paiement des fluides à la charge de l'exploitant ou non : à la charge de l'exploitant
- la possibilité ou non de négocier avec les candidats : non
- la demande ou non d'attestation sur l'honneur quant aux condamnations, faillites... : oui
- la date de mise à disposition du local : 1<sup>er</sup> décembre 2022

- les critères de sélection et de pondération des offres (montant de la redevance, aménagement de l'espace, esthétique, expérience du candidat...) :

Esthétique 10%

Gestion écologique : 20%

Montant de la redevance : 20 %

Expérience : 20%

Aménagement : 20%

Propositions de services divers : 10 %

- les modalités de publicités (2 journaux locaux, site de la commune, d'AQTA)

*Observations : M. CORDAILLAT se félicite d'une démarche qu'ils avaient soutenu en campagne et propose de coupler d'autres services à la laverie avec d'autres utilisations des points d'eau type « point hygiène bébé ».*

*Mme GUILLO se demande pourquoi l'ABF n'accepte pas les wc mais une laverie.*

*M. PECOURT indique que les wc n'y rentraient pas modification de l'extérieur alors que l'aménagement d'une laverie permet de ne pas modifier l'extérieur.*

#### 10. Modalités de reversement de la taxe d'aménagement des zones d'activités à AQTA

ADOPTÉ/REJETÉ: à 15 voix pour, 0 contre et 2 abstentions. ( M. LE PALUD et M. CORDAILLAT).

*Observations : M. DONY indique que potentiellement, sur AQTA, il resterait environ 40 hectares disponibles sur le territoire dans les zones d'activités.*

#### 11. Aide aux activités 2022

ADOPTÉ: à l'unanimité.

*Observations : M. PECOURT demande si l'aide est soumise à des conditions de ressources.*

*M. DONY indique que non.*

*Mme GUILLO demande si une réflexion peut être envisagée en fonction du coût de l'activité.*

#### 12. Evolution de la taxe d'aménagement

Approuve l'exonération totale des serres de jardin personnelles, des abris de jardin d'une superficie inférieure ou égale à 20 m<sup>2</sup> et les pigeonniers et colombiers soumis à déclaration préalable.

Supprime l'exonération des abris de jardins entre 20 et 40 m2.

ADOPTÉ à l'unanimité.

*Observations : Mme GUILLO demande si les poulaillers sont concernés. M. TAVIGNOT indique que tout ce qui est inférieur à 1,80 de hauteur n'est pas concerné.*

13. Demande de subvention de l'amicale des pompiers de Pluvigner

ADOPTÉ : à l'unanimité

*Observations : M. DONY indique que prochainement une participation sera également demandée à la commune pour réaliser deux chambres pour les gardes.*

*Mme le Maire profite de cette thématique pour remercier M. Le YONDRE Christian, correspondant Ouest France et pompier volontaire, pour son action contre le feu en Gironde.*

**Urbanisme – Aménagement du territoire**

14. Proposition de cession à M. Savigne et Mme Jan de la parcelle AC 195

REJETÉ: à 0 voix pour, 11 contre et 6 abstentions (Mme le Maire et sa procuration, M. Tavignot, M. Dony et sa procuration, Mme Fravallo).

*Observations : M. LE PALUD s'étonne que ce soit le riverain qui entretienne ce terrain communal.*

*M. CORDAILLAT s'interroge d'une éventuelle spéculation foncière du riverain avec un découpage de parcelle du riverain.*

*Il s'interroge également sur l'utilité de la parcelle qui permet de limiter des nuisances pour les riverains.*

*Il s'interroge également sur un futur usage pour la commune type extension de la salle socioculturelle ou autres. L'équipe minoritaire refuse cette vente.*

*M. TAVIGNOT indique partager cette position et qu'il est nécessaire que les services techniques y interviennent plus régulièrement.*

*Mme le Maire propose d'y planter une haie.*

15. Extension et renouvellement de la carrière de Kervrien

REJETÉ: à 0 voix pour, 9 contre et 7 abstentions (M. LE PALUD, Mme GUILLO, Mme AUDIC, M. GUYOT, M. TAVIGNOT, Mme GUIVARCH, Mme MORVANT LE TRÉPUEC) . (1 non votant- Mme GAULLIER).

*Observations : M. CORDAILLAT demande si l'entreprise a avancé des arguments en termes d'emploi local et encourage les élus à aller sur place si le Préfet donne l'autorisation d'extension.*

*M. PÉCOURT précise que le cabinet ayant réalisé les études environnementales sur ce projet est le même que celui ayant réalisé les études relatives au sentier côtier.*

## 16. Echange de parcelles avec les consorts Le Crom - Modification

**ADOPTÉ/REJETÉ:** à 15 voix pour, 2 contre ( M. PÉCOURT, Mme TOUBLANT) et 0 abstention.

### **Vie associative**

#### 17. Mise à disposition de la salle socioculturelle

Adopté sauf pour la mise à disposition gracieuse aux agents, cette question sera travaillée en commission.

**ADOPTÉ:** à 12 voix pour, 3 contre ( LE THUAUT, GUILLO, LE PALUD) et 2 abstentions (M. CORDAILLAT et Mme TOUBLANT).

*Observations : M. PÉCOURT indique, au niveau des mises à disposition aux agents, cela peut représenter beaucoup de réservations. Mme GUIVARCH propose de réfléchir à un tarif préférentiel. Les élus proposent de travailler cette question en commission.*

### **Ressources humaines**

#### 18. Modification du Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions des Sujétions et de l'Engagement Professionnel

**ADOPTÉ :** à 16 voix pour, 0 contre et 1 abstention (Didier Le PALUD).

#### 19. Mise en place du compte épargne temps

**ADOPTÉ:** à 15 voix pour, 1 contre ( Mme TOUBLANT) et 1 abstention (M. LE PALUD).

*Observations : Mme TOUBLANT craint que cette mesure favorise les arrêts maladie.*

#### 20. Modification du tableau des emplois permanents

**ADOPTÉ :** à l'unanimité.

### **Informations diverses**

- Remerciements à M. Pécourt pour son investissement dans l'action municipale
- Calage date rencontre minorités
- Info intérim DGS : Véronique Le Corvaisier
- Information sur le travail en cours sur l'évolution du logo

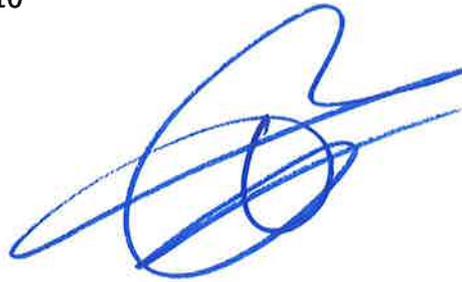
Envoyé en préfecture le 21/10/2022

Reçu en préfecture le 21/10/2022

Affiché le

ID : 056-215600966-20221018-DEL012022\_10\_18-DE

Fin de séance à 20h10

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Heure de levée de séance :